



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service biodiversité, eau et forêt
Unité gouvernance et police de l'eau

AVIS n°2024-05 du 15 OCTOBRE 2024 - FERMETURE DE LA SAISON 2024

AVIS A LA BATELLERIE SUR LA RIVIÈRE LE LOT

- VU** le code des transports notamment les articles L. 4241-1 et suivants ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 6 mai 2015 portant règlement particulier de la police de la navigation sur la rivière domaniale LE LOT, section Port d'Agrès – Bouillac, dans le département de l'Aveyron ;
- VU** l'arrêté N°12-2024-06-24-00006 du 24 juin 2024 portant subdélégation de signature de M. Joël FRAYSSE, directeur de la direction départementale des territoires ;

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
*Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite*

Chargé de la police de la navigation

Les usagers de la rivière Lot sont informés que la navigation sur la portion comprise entre Bouillac et Port d'Agrès est fermée à compter du **15 octobre 2024**. Le franchissement des écluses est interdit à compter de cette date.

Seule reste autorisée la navigation au sein même des biefs directement accessibles.

Le présent avis sera affiché sur les points de mises à l'eau des tronçons concernés de la rivière Lot et dans les mairies riveraines.

Pour le préfet de l'Aveyron et par délégation,
Le directeur départemental des territoires de l'Aveyron adjoint

Olivier BRAUD



Direction Départementale des Territoires
9 rue de Bruxelles – ZAC de Bourran – BP 3370
12 033 RODEZ Cedex 9
Tél. : 05 65 73 50 00
Mél. : ddt@aveyron.gouv.fr